

Le changement des modèles cultures du temps et le problème de la flexibilité dans la société contemporaine

Autor(en): **Gasparini, Giovanni**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology**

Band (Jahr): **15 (1989)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-814734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE CHANGEMENT DES MODELES CULTURELS DU TEMPS ET LE PROBLEME DE LA FLEXIBILITE DANS LA SOCIETE CONTEMPORAINE

Giovanni Gasparini

Università Cattolica del Sacro Cuore, Dipartimento di Sociologia
Largo A. Gemelli 1, I - 20123 Milano

1. La culture du temps entre le XIXe et le XXe siècles

Cet article se propose de présenter des lignes de réflexion concernant le changement des modèles culturels du temps dans les sociétés occidentales, notamment en ce qui concerne le passage à un type de société industrielle avancée ou "post-industrielle" ; dans ce cadre, il aborde surtout le problème de la flexibilité temporelle. Ces notes, qui ne prétendent pas être exhaustives étant donné la complexité du sujet et les contraintes d'espace, se placent dans le cadre d'une étude en cours sur "temps, travail et société" qui a déjà abouti à des premiers résultats (Gasparini, 1986, 1988b).

Tout d'abord, nous allons reprendre à notre compte certains résultats d'un ouvrage de l'historien américain S. Kern (1983) : il s'agit d'une contribution très remarquable à l'étude de la transformation de la culture du temps et de l'espace dans une période-clé des sociétés occidentales, celle comprise entre 1880 et 1918. Pour en rester aux aspects qui nous concernent davantage ici, Kern (1983, pp. 1-2) montre en synthèse que "Depuis 1880 environ jusqu'à l'éclatement de la Première Guerre mondiale une série de grands changements dans la technologie et la culture ont créé de nouveaux modes spécifiques de penser et d'expérimenter le temps et l'espace. Des innovations technologiques telles que le téléphone, le télégraphe sans fil, les rayons X, le cinéma, la bicyclette, l'automobile et l'avion ont fourni le support matériel à cette nouvelle orientation ; des développements culturels indépendants tels que le roman "stream of consciousness", la psychanalyse, le cubisme et la théorie de la relativité ont formé directement la conscience". En particulier, dans la période envisagée de nouveaux modèles culturels apparaissent à l'égard du temps, dans le sens de la perception et de l'organisation sociale du temps. Deux aspects marquants de la nouvelle culture peuvent être cernés. D'un côté, on remarque l'importance énormément accrue du présent dans la vie individuelle et dans les rapports sociaux, comme en témoigne la communication électronique instantanée (mise en place par le télégraphe, le téléphone, etc.), qui influence la perception du présent et également de la vitesse et de la distance : l'événement-clé fut à cet égard le naufrage du Titanic dans la nuit du 14 avril 1912, lorsque pour la première fois le monde entier fut ap-

pelé à participer d'une façon presque simultanée (grâce au télégraphe) à un drame qui était en train ou venait de se produire à des milliers de kilomètres ; on peut ajouter à cela un autre événement marquant, c'est-à-dire la transmission des premiers signaux horaires au monde entier que la tour Eiffel effectua de Paris le 1er juillet 1913 (Kern, 1983, ch. 1-2). De l'autre côté, et il s'agit de l'aspect le plus compréhensif selon Kern, on assiste au surgissement d'une pluralité de temps (qui va de pair avec une pluralité d'espaces) : cela comporte l'affirmation de la réalité du temps privé vis-à-vis du temps public, et implique une sorte de contradiction : d'une part, il y a l'acceptation diffuse (à la fin du XIXe siècle) d'un temps public - le même pour tous - au niveau planétaire, mais d'autre part on assiste à l'affirmation de l'irréductibilité du temps à ce temps public et uniforme qui est calqué sur le temps newtonien. Selon l'historien américain, ce fut justement l'introduction d'un temps unique universel qui tout en stimulant une plus grande uniformité favorisa en revanche (par réaction, on dirait) plusieurs théorisations et pratiques qui portent sur la multiplicité des temps : ainsi, les individus créèrent "autant de temps différents qu'il existe de styles de vie, de systèmes de référence et de formes sociales" (Kern, 1983, 15). Ce mouvement de relativisation du temps public fut abordé surtout par certains courants significatifs de la physique, de la philosophie, de la sociologie et également de la littérature : les théories d'Einstein parvinrent à une réfutation du temps absolu, en même temps que l'école durkheimienne plaidait par ses études sur les sociétés primitives pour une relativisation du temps occidental et insistait sur les aspects qualitatifs du temps, que Bergson de son côté avait mis en lumière dans son approche philosophique. En passant, nous remarquons que la multiplicité des temps sociaux est un des axes de la réflexion de la sociologie et des sciences humaines sur le temps : en témoignent entre autres Sorokin & Merton (1937), Gurvitch (1964), Elias (1984) et Pomian (1984). L'ouvrage de Kern nous incite à poser deux questions qui nous concernent de près et qui seront abordées respectivement dans les deux paragraphes suivants.

La première question se rapporte au caractère et à la place du temps de travail, qui est resté pendant longtemps le temps-pivot des sociétés industrialisées du siècle passé et du nôtre. Or, il s'agit de vérifier quels sont les changements subis aujourd'hui par le temps social consacré au travail et quelle est sa place vis-à-vis d'autres temps sociaux qui sont devenus de plus en plus importants (tels que le temps libre ou le loisir, le temps de la formation, le temps consacré à la famille, etc.).

La deuxième question concerne l'évolution des sociétés industrialisées contemporaines : il s'agit, d'une façon générale, d'analyser si on peut cerner des changements majeurs dans la culture du temps qui seraient en train de se produire au cours du passage des sociétés industrialisées occidentales à des sociétés post-industrielles, à l'instar de ce qui s'est vérifié dans la période examinée par Kern.

2. Le temps de travail dans les sociétés industrialisées contemporaines

Les modèles culturels du temps de travail ont été affectés en profondeur par la révolution industrielle. Sans prétendre épuiser un sujet qui a été abordé dans de nombreux travaux historiques et sociologiques, nous nous bornerons ici à observer certaines facettes de l'influence de l'industrialisation sur le temps de travail :

- a. il s'agit d'un temps long, qui ne laisse guère de temps libre au travailleur au cours de la journée, de la semaine, de l'année et de la vie toute entière ;
- b. il s'agit d'un temps quantitatif mesuré avec précision (le temps devient le critère et le mètre de la rémunération du travail) et contrôlé strictement : en effet, c'est bien par le biais du temps de travail à l'usine ou dans l'entreprise que se développe une discipline sociale et une socialisation aux contraintes du temps quantitatif qui est neuve (Thompson, 1967) et qui aura son aboutissement le plus exaspéré dans l'organisation scientifique du travail de Taylor et dans le fordisme ;
- c. le temps de travail n'est pas qu'une affaire des travailleurs eux-mêmes, il concerne à la limite toute la collectivité et répand son influence sur les autres temps sociaux : ainsi, la sirène de l'usine représente pendant longtemps le "Zeitgeber" ou donneur de temps sonore fondamental auquel doivent s'adapter les autres temps du travailleur et également des membres de sa famille et de la communauté ;
- d. le temps de travail est uniforme et rigide : il y a une unité (ou unicité) tendancielle du temps pour tous les travailleurs, dans le sens que :
 1. tout le monde travaille à peu près le même nombre d'heures pendant la journée, la semaine et l'année ;
 2. tout le monde commence le travail, fait une pause pour le repas et termine le travail en même temps ;
- e. dans l'ensemble, il s'agit d'un temps typiquement contraint, qui impose aux travailleurs la régularité et la ponctualité, et qui prévoit de sévères sanctions à l'égard de ceux qui ne s'y conforment pas.

Face à ce tableau schématique, nous allons essayer de dégager des caractères du cadre temporel du travail, à retenir comme des indicateurs significatifs des sociétés post-industrielles. On pourrait évoquer ici la diminution importante de la durée du travail qui s'est vérifiée dans notre siècle, et notamment à partir des années '50, dans tous les pays industrialisés. On pourrait également souligner l'importance accrue des temps sociaux qui ne s'identifient pas avec le travail tels que le loisir ou le temps libre, le temps de la formation, etc. et qui gagnent de plus en plus de statut dans la culture sociale (cf. entre autres Dumazedier, 1988).

Mais nous allons nous centrer sur un autre aspect qui nous semble marquant et porteur d'avenir dans nos sociétés contemporaines : il s'agit de la flexibilité du temps de travail. Flexibilité signifie ici, au sens large, la possibilité d'adapter les normes et les pratiques qui concernent l'organisation temporelle du travail, face à certaines contraintes ou demandes provenant tour à tour de l'entreprise même, des travailleurs ou de l'environnement. Cela peut viser toute une série de modèles et modules de travail qui sont en train de se répandre (Gasparini, 1988a), comme les horaires flexibles ou variables, la modulation des horaires de travail au cours de l'année, la panoplie des horaires atypiques de travail (où on compte le travail à temps partiel, le travail "à temps choisi", le travail en équipes, le travail concentré dans le week-end, etc.), les contrats atypiques de travail (contrats à durée déterminée, travail intérimaire et temporaire, travaux d'utilité collective, etc.) et d'autres instruments tant anciens que nouveaux (comme les heures supplémentaires ou la retraite à la carte). Grâce à ces exemples, on voit bien les implications de la flexibilité au niveau de la mise en oeuvre d'une pluralité des temps de travail, et on remarque aussi la proximité de la flexibilité temporelle au phénomène du desserrement de l'étreinte dans le travail que d'autres auteurs ont évoqué (Grossin, 1984).

Le processus de flexibilisation temporelle bute sur deux problèmes généraux : celui de la synchronisation et celui d'une conception et pratique continue du temps. En premier lieu, il semble évident qu'un enjeu majeur d'une organisation temporelle du travail orientée à la flexibilité est représenté par des demandes nouvelles et plus importantes de synchronisation entre les membres de l'entreprise (travailleurs ayant des modules ou/et des durées de travail différentes, cadres, direction) ainsi qu'entre ceux-ci et les équipements et - dans le tertiaire - entre les membres et les clients de l'organisation¹. L'entreprise doit ainsi assurer des formes de synchronisation entre les acteurs et les équipements qui sont plus complexes et exigent une organisation plus sophistiquée. Il est vrai d'ailleurs que les technologies nouvelles peuvent assouplir les problèmes de synchronisation : par exemple, des technologies flexibles permettent la dissociation et le découplage des temps respectifs des travailleurs dans le processus de fabrication d'un produit ; ou bien, des équipements automatisés peuvent désynchroniser le temps du travailleur vis-à-vis de celui du client, comme dans le cas des guichets de banque automatiques.

Le deuxième problème majeur qui a été évoqué concerne une conception et une pratique continue du temps de travail dans l'entreprise. En effet, au fur et à mesure que les acteurs adoptent des orientations flexibles quant à la temporalité, l'entreprise est amenée à envisager une activité productive "incessante", qui ne soit pas limitée dans le temps de la journée ou de la se-

¹ Par exemple, le Rapport Taddei (1986) rédigé en France à la demande du gouvernement peut être lu comme une réponse au problème de la synchronisation des temps des hommes et des temps des machines dans l'industrie, qu'on a formulée à partir d'une relance du travail en équipes sur des bases en partie nouvelles.

maine, ce qui naguère n'était l'affaire que de peu d'industries ayant des contraintes technologiques strictes (comme la sidérurgie) ou de certaines organisations de service considérées essentielles (les hôpitaux, la police, etc.). Du point de vue de l'entreprise, l'impulsion à cette orientation, qui implique une utilisation accrue de ses équipements, provient de l'évaluation d'une série de nouvelles contraintes qui portent sur la turbulence de l'environnement et témoignent de son effort de gagner plus de pouvoir face aux travailleurs et aux syndicats, à l'état et également au système économique et politique international². En même temps, la redéfinition du cadre temporel du travail avec les syndicats se réalise le plus souvent par un échange entre aménagement et réduction du temps de travail : dans les branches affectées par des formes importantes de flexibilisation temporelle, les syndicats sont affrontés à des problèmes plus sérieux de protection et de représentation des travailleurs, dans la mesure où se répandent le travail de nuit et le travail du dimanche. Les pouvoirs publics sont également concernés et leur "politique des temps sociaux" est questionnée : en particulier, un problème important qui va vraisemblablement se poser concerne l'autorisation à l'ouverture généralisée des magasins le dimanche et les jours fériés.

3. Flexibilité et cadres temporels des sociétés post-industrielles

La réalité changeante du travail et de l'entreprise d'aujourd'hui nous incite à élargir nos réflexions pour les situer au niveau plus vaste des évolutions des modèles culturels des temps sociaux dans les sociétés post-industrielles.

Comme nous l'indiquions dans la première partie de cet article, la question centrale est bien à notre avis celle de vérifier si à la transformation des sociétés industrialisées en cours dans cet après-guerre correspondent des changements majeurs dans les modèles culturels du temps (conceptions et pratiques), et cela en face de certains événements marquants qui ont eu lieu dans le domaine scientifique-technologique, dont nous retenons à titre paradigmatique l'exploitation de l'énergie atomique, l'exploration interplanétaire, l'emploi des biotechnologies et l'invention de l'informatique.

Or, nous avançons ici l'hypothèse que les sociétés contemporaines de l'Occident ne font que parfaire, développer de plus en plus et généraliser à des masses toujours plus nombreuses d'acteurs les conceptions et les prati-

² En Italie, par exemple, on assiste maintenant à la mise en place de formules d'horaire continu, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, dans des branches industrielles qui n'ont aucune contrainte technologique à cet égard et qui n'avaient jamais eu recours à ces formes. Il s'agit notamment du textile, où les syndicats ont signé des accords d'entreprise qui ont introduit le travail du dimanche pour un certain nombre de travailleurs, et de l'électronique, où des accords pareils sont actuellement en discussion. Dans ces deux cas, les entreprises ont invoqué des contraintes économiques (le marché international, le risque de fermeture de l'activité) et ont offert aux travailleurs des contreparties assez importantes en termes de réduction de la durée de travail.

ques de la temporalité déjà amorcées dans les transformations fondamentales de la culture qui se sont vérifiées entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle. Nous pensons à l'affirmation du présent et de la simultanéité, avec ses implications sur la vitesse et la communication ; nous visons également le phénomène de la synchronisation à tous les niveaux, dans lequel s'inscrit en partie celui de la simultanéité. Ainsi, le drame du Titanic au début du siècle préfigure d'une façon exemplaire la possibilité de participation presque simultanée ou en direct que les moyens de communication de masse (radio-télévision, journaux, etc.) et interpersonnels (téléphone, télécopie, systèmes de communication informatisés, etc.) multiplient et généralisent aujourd'hui, en permettant à la limite l'implication immédiate au niveau mondial dans un événement qui se passe n'importe où sur la planète. On peut envisager d'une façon pareille le sujet de la vitesse des moyens de transport contemporains : les progrès techniques formidables et indéniables qui se sont vérifiés au fil de ce siècle n'ont fait somme toute qu'accroître et diffuser une perception et une pratique de la vitesse qui avaient été déjà entamées lors de l'invention de l'automobile et de l'avion (et également, avant la période envisagée, du train). De plus, on remarque actuellement l'apparition de limites sociales à la puissance technologique des moyens de transport et donc à leur vitesse : ainsi, on interdit la circulation des voitures dans les centres historiques des villes, on impose de sévères limites à la vitesse des véhicules sur les routes, on remarque l'encombrement du trafic aérien et l'allongement des temps effectifs de voyage pour les usagers des avions.

Et encore, le triomphe du temps public universel qui synchronise et relie par une même unité de mesure tous les pays et les coins de la terre n'est que l'aboutissement de l'invention du "standard time" et des fuseaux horaires il y a un peu plus d'un siècle. Bien qu'il continue d'exister des calendriers différents, la référence à un temps mondial unique et mesuré de façon ultra-précise (par des horloges atomiques au césium) constitue le seul exemple à présent d'une unité de mesure qui soit acceptée au niveau universel ; cela se répercute évidemment sur la création de réseaux de communication qui a priori peuvent stimuler une plus grande intégration et coopération entre pays et régions (Cf. par exemple, en ce qui concerne l'espace européen, Gökalp, 1987).

Nous venons donc d'évoquer l'importance et la persistance de la simultanéité et de la synchronisation dans les sociétés développées contemporaines. Si on retient l'hypothèse générale que nous avons avancée, il s'agirait ainsi d'un changement plutôt de degré et de diffusion que de qualité. Mais tout n'est pas si simple et évident, parce qu'il y a à aborder un écueil majeur, celui de la flexibilité.

L'argument de la flexibilité temporelle, que le sujet du travail nous a fait considérer, se représente ainsi à une échelle plus grande. Il ne s'agit pas seulement de remarquer l'importance que malgré tout le temps social du travail garde aujourd'hui pour beaucoup de raisons : c'est que, si on touche à celui-ci pour le rendre plus flexible - qu'il s'agisse de la proposition française du

travail à temps choisi (Echange et Projets, 1980) ou du "flexible life scheduling" proposé aux Etats-Unis (Best, 1980) ou de bien d'autres formules - on ne peut qu'impliquer aussi les temps sociaux hors-travail (formation, loisir, retraite, etc.) et viser en même temps un projet général de société, qui porte sur les modes de vie et la culture temporelle. La flexibilité serait-elle alors un obstacle sur la voie de la synchronisation et de l'exaltation du présent adoptée par nos sociétés, voire un caractère neuf de la culture temporelle ? Nous allons essayer, dans les limites de cet article, d'apporter des éléments partiels pour étayer une réponse à cette question, qui à notre avis reste encore largement ouverte.

Avant toute chose, nous remarquons que la flexibilité appelle tout au moins une certaine désynchronisation entre les acteurs. Reprenant à notre compte des observations amorcées par J. de Rosnay (1981), nous pourrions affirmer que la flexibilité s'oppose à un flux "laminaire" et endigué du temps, c'est-à-dire à une société où tout le monde fait les mêmes choses dans les mêmes heures, dans les mêmes jours ou dans les mêmes âges de la vie (le temps du travail, du loisir, de la formation, de la retraite, etc.) : elle s'oriente plutôt à l'idée d'un flux "tourbillonnaire" du temps et met ainsi en question le sujet de la synchronisation.

En outre, la flexibilité semble s'accorder à l'idée d'une pluralité des temps qui apparaît déjà, du moins à l'état embryonnaire, dans la culture sociale au début du XXe siècle (Kern, 1983). En effet, une conception et une pratique de flexibilité temporelle peuvent s'inscrire dans la reconnaissance d'une pluralité de modes de vie et de projets des acteurs qui serait orientée à une plus grande qualité de la vie : une même période de temps (heure, jour, année, cycle de vie) n'aurait pas le même signifié social pour tout le monde, étant donné qu'il y aurait à cet égard une diversification poussée des sujets d'une même catégorie sociale ou d'âge, et plus en général entre tous les membres d'un système social. A cet égard, on observe que certaines pratiques de flexibilité temporelle qu'on repère dans nos systèmes actuels vont à l'encontre de la rigidité normative des sociétés industrielles précédentes : nous pensons par exemple à la flexibilité des horaires de travail - qui représente une rupture à l'égard d'une certaine culture de la ponctualité et de la discipline sociale au travail -, ou même au remplacement de calendriers et horaires uniques dans les services par des aménagements temporels souples et diversifiés³.

La flexibilité évoque également la disponibilité de certaines technologies nouvelles qui permettent de situer différemment le travail dans l'espace-temps (c'est le cas, entre autres, du télétravail) ou de stocker le temps : c'est notamment le cas du magnétoscope, qui permet de retransmettre en temps voulu des programmes télévisés, mais qui à notre avis a peu de chances de

³ Le cas de l'Italie montre que ces dernières années on a permis une certaine flexibilisation des heures d'ouverture des magasins et des calendriers scolaires selon les régions : avant, il y avait des heures et des temps uniques malgré la diversification géographique, climatique et sociale du pays.

diminuer au niveau global l'importance de la simultanéité-synchronisation et, en l'occurrence, de certains repères temporels (journal télévisé, film du soir, etc.) qui sont devenus de véritables "donneurs de temps" pour une grande partie des membres d'une société.

En discutant de flexibilité temporelle, nous ne saurions nous passer de reprendre le sujet d'une conception ainsi que d'une pratique du temps "en continu". M. Melbin a récemment souligné (1987) qu'un phénomène marquant de nos sociétés est représenté par la conquête des frontières de la nuit, ce qui nous aurait amenés tout court à une pratique continue du temps : selon cet auteur américain, notre culture a perdu désormais le sentiment de retenue et de respect face au temps du repos nocturne, comme en témoigne d'ailleurs le nombre croissant et la variété des entreprises et organisations qui opèrent 24 heures sur 24, 365 jours par an. Nous ne suivons pas Melbin lorsqu'il préconise qu'on pourra à l'avenir même éliminer le temps du repos nocturne (pour ceux qui le voudront) et qu'il affirme l'irrésistible montée du travail et des activités de nuit, parce qu'il y a des limites sociales à l'exploitation de la nuit ainsi que des contraintes chronobiologiques, qui font que l'homme soit et reste un animal essentiellement diurne⁴. Mais il faut reconnaître qu'il y a là un sujet majeur, qui évoque la relation entre temps quantitatif et continu d'une part, temps qualitatif et discontinu d'autre part.

Nous en venons donc à des conclusions partielles au sujet de la flexibilité temporelle. Tout d'abord, nous tenons à préciser que, tout en appréciant la visée générale de certaines approches (De Rosnay, 1981 ; Echange et Projets, 1980), nous avons à l'esprit une flexibilité "limitée", c'est-à-dire une flexibilité qui ne bouleverse pas de fond en comble le régime temporel des sociétés contemporaines et qui par certaines pratiques de désynchronisation arrive quand même à établir des formes d'intégration et de synchronisation au niveau général entre ses membres. C'est d'ailleurs évident : le manque absolu de synchronisation ne pourrait qu'aboutir à la dissolution des systèmes sociaux en question, du fait que la rencontre entre les humains présuppose qu'on partage, en partie du moins, le même (les mêmes) temps. Deuxièmement, il nous semble que dans les sociétés post-industrielles une culture de la flexibilité puisse cohabiter, en ligne de principe, avec une culture de la synchronisation et de la simultanéité : ces deux orientations ne nous apparaissent pas incompatibles dans les faits, et cela malgré les résistances que certains secteurs et couches sociales opposent à la diffusion des critères de flexibilisation temporelle.

Cela dit, nous observons qu'une culture de flexibilité temporelle peut remplir la fonction sociale d'adaptation aux exigences, contraintes ou projets différents des sujets et des groupes qui existent dans des systèmes sociaux hautement complexes : nous pensons ici à une flexibilité qui s'engage dans le

⁴ La persistance des contraintes chronobiologiques et des rythmes "naturels" sur l'activité humaine et sociale a été récemment soulignée, entre autres, par Rifkin (1987) et Young (1988).

respect du pluralisme et de la qualité de la vie des acteurs. De plus, dans un cadre international, une conception et une attitude de flexibilité pourraient valoriser la richesse humaine qui reste enracinée dans des cultures du temps aussi différentes qu'on arrive encore à repérer à travers le monde entier (Gardet et al., 1976).

En même temps, et par contre, des pratiques de flexibilisation peuvent stimuler une dérèglementation sauvage dans les relations professionnelles et une perte de convivialité (si par exemple on arrivait à banaliser le travail du dimanche) ; de même, la flexibilité pourrait correspondre moins à des choix individuels qu'à des contraintes économiques avancées par les organisations productives.

En conclusion, la flexibilité à l'état actuel ne semble pas avoir eu une incidence telle à changer radicalement les cadres temporels des sociétés industrielles contemporaines. Il s'agit pourtant d'un phénomène novateur, dont il faudra suivre de près les manifestations si l'on veut saisir les changements des modèles culturels de la temporalité qui sont en train de se dessiner.

BIBLIOGRAPHIE

- BEST Fred (1980), *Flexible life scheduling*, Praeger, New York.
- DE ROSNAY Joël (1981), "La valeur du temps", *Sur l'aménagement du temps*, ouvrage collectif, Denoël/Gonthier, Paris, 53-67.
- DUMAZEDIER Joffre (1988), *Révolution culturelle du temps libre 1968-1988*, Méridiens Klincksieck, Paris.
- ECHANGE ET PROJETS (1980), *La révolution du temps choisi*, A. Michel, Paris.
- ELIAS Norbert (1984), *Über die Zeit*, Suhrkamp, Frankfurt am Main.
- GARDET Louis et al. (1976), *Cultures and time*, The Unesco Press, Paris.
- GASPARINI Giovanni (1986), *Il tempo e il lavoro*, F. Angeli, Milano.
- GASPARINI Giovanni (1988a), "Lavoro e flessibilità temporale - Considerazioni preliminari su una comparazione Italia/Francia", Papier présenté à la 3e Réunion Scientifique de l'AIEL (Associazione Italiana Economisti del Lavoro), Arco (Trento), 2-4 juin 1988.
- GASPARINI Giovanni (1988b), "Le temps et le pouvoir : des jalons pour une perspective humaniste", *Informations sur les Sciences Sociales*, 27/4, 623-645.
- GÖKALP Iskender (1987), "Réseaux, espace et temps" ID., Ed., *Conséquences d'un réseau mondial sur l'autonomie et la pertinence des espaces*, Document interne FAST, No 197, Bruxelles, 255-299.
- GROSSIN William (1984), "Temps de travail et temps libres", *Revue Française des affaires sociales*, 38/2, 9-20.
- GURVITCH Georges (1964), *The spectrum of social time*, Reidel, Dordrecht.
- KERN Stephen (1983), *The culture of time and space 1880-1918*, Harvard University Press, Cambridge Mass.
- MELBIN Murray (1987), *Night as frontier*, The Free Press, New York.
- POMIAN Krzysztof (1984), *L'ordre du temps*, Gallimard, Paris.
- RIFKIN Jeremy (1987), *Time wars*, H. Holt, New York.

- SOROKIN Pitirim & MERTON Robert K. (1937), "Social time : a methodological and functional analysis", *The American Journal of Sociology*, 42/5, 615-629.
- TADDEI Dominique (1986), *Des machines et des hommes*, La Documentation Française, Paris.
- THOMPSON Edward (1967), "Time, work-discipline and industrial capitalism", *Past and Present*, 38, 36-97.
- YOUNG Michael (1988), *The metronomic society*, Harvard University Press, Cambridge Mass.